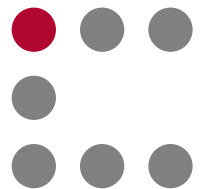




I G R E T E C



RAPPORT DE GESTION

15



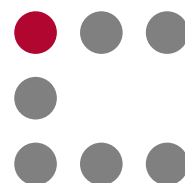
**Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Études Techniques et Économiques**

Société civile ayant emprunté la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée

Association de communes

## **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2016**

I G R E T E C



**RAPPORT DE GESTION**

20  
15

## Table des matières

Composition des organes de gestion.....	4
Modifications statutaires.....	5
Associés.....	5
Administrateurs.....	6
Principales décisions relatives aux activités prises par les organes de gestion d'IGRETEC au cours de l'exercice 2015.....	6
Conseil d'Administration.....	6
Commission Permanente du Secteur 1.....	8
Commission Permanente du Secteur 2.....	9
Commission Permanente du Secteur 3.....	9
Commission Permanente du Secteur 4.....	10
Comité de Rémunération.....	10
Comité de Gestion.....	10
Liste des adjudicataires des marchés de travaux, de fournitures et de services pour lesquels sont obligatoires les dispositions du Cahier Général des Charges.....	11
Marchés attribués en 2015.....	12
Principales décisions en Gestion des Ressources Humaines prises par le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion d'IGRETEC au cours de l'exercice 2015.....	18
Conseil d'Administration.....	18
Comité de Gestion.....	18
Litiges gérés par le Conseil d'Administration et/ou le Comité de Gestion d'IGRETEC au cours de l'exercice 2015.....	18
Gestion de la Qualité Totale par le Conseil d'Administration d'IGRETEC au cours de l'exercice 2015.....	20
Eléments survenus au cours de l'exercice 2015 susceptibles d'avoir une influence sur le développement d'IGRETEC.....	21
Données sur les événements importants survenus après la clôture de l'exercice.....	21
Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement.....	21
Indications relatives à l'existence de succursales de la société.....	21
Objectifs et politique de la société en matière de gestion des risques financiers.....	21
Annexe - Rapport annuel du Comité de Rémunération de l'intercommunale IGRETEC (art. L1523-17§2 al 3 CDLD).....	22

## Composition des organes de gestion

		CG	CA	CP1	CP2	CP3	CP4	CR
<b>PRÉSIDENT</b>								
Philippe VAN CAUWENBERGHE	Échevin à Charleroi							
<b>VICE-PRÉSIDENTS</b>								
Philippe KNAEPEN	Échevin à Pont-à-Celles							
Jean-Marc POUILLAIN	Conseiller Communal à Momignies							
Philippe TISON	Bourgmestre d'Anderlues							
<b>Administrateurs</b>								
Samuel BALSEAU	Conseiller Communal à Courcelles							
Lucien BAUDHUIN	Conseiller Communal à Lobbes							
Philippe BUSINE	Bourgmestre de Gerpennes							
Ornella CENCIG (1)	Échevine à Charleroi							
Christophe CLERSY	Président du CPAS de Courcelles							
Véronique CORNET (+) (2)	Bourgmestre de Montigny-le-Tilleul							
Laurence DENYS	Conseillère Communale à Farciennes							
Albert DEPRET	Bourgmestre de Momignies							
Jean-Pierre DEPREZ (3)	Conseiller Communal à Charleroi							
Jacques DUMONGH	Conseiller Communal à Pont-à-Celles							
Jean FERSINI	Bourgmestre d'Aiseau-Presles							
Olivier HENRY	Président du CPAS de Fleurus							
Gaetano ITALIANO	Conseiller Communal à Charleroi							
Marie-Hélène KNOOPS (4)	Bourgmestre de Montigny-le-Tilleul							
Bruno LAMBERT	Échevin à Beaumont							
Yves LARDINOIS	Député Provincial							
Jean-Pierre MARIQUE (5)	Conseiller Communal à Aiseau-Presles							
Eric MASSIN	Président du CPAS de Charleroi							
Julie PATTE	Échevine à Charleroi							
Eric PIERART	Conseiller Communal à Fleurus							
Jean-Pierre ROBEETS	Conseiller Communal à Les Bons Villers							
Henri ROCHEZ	Conseiller Communal à Ham-sur-Heure/Nalinnes							
Kevin SALADE	Conseiller Communal à Charleroi							
Maxime SEMPO (6)	Conseiller Communal à Charleroi							
Samy SIDIS (6)	Conseiller Communal à Aiseau-Presles							
Antoine TANZILLI	Conseiller Communal à Charleroi							
Marc VANDENBOSCH	Conseiller Communal à Châtelet							
Noël VANKERKHOVEN	Bourgmestre de Fontaine-L'Évêque							
Emmanuel WART	Bourgmestre de Les Bons Villers							
Ruddy WASELYNCK	Conseiller Communal à Frameries							

(1) Membre du CG à partir du 15/9/2015. (2) Jusqu'au 14/7/2015. (3) Jusqu'au 24/2/2015. (4) À partir du 15/9/2015. (5) Jusqu'au 24/2/2015. (6) À partir du 24/2/2015.

**CG** Comité de Gestion

**CA** Conseil d'Administration

**CP1** Commission Permanente du secteur 1

**CP2** Commission Permanente du secteur 2

**CP3** Commission Permanente du secteur 3

**CP4** Commission Permanente du secteur 4

**CR** Comité de Rémunération

## Modifications statutaires

En sa séance du 12 mai 2015, le Conseil d'Administration a approuvé des modifications statutaires et les a portées devant l'Assemblée Générale du 25 juin 2015 qui les a ratifiées.

Il s'agit de modifications à l'article 38.2 des statuts traitant de l'acompte sur dividendes comme suit :

« En outre, le Conseil d'administration peut attribuer un **ou plusieurs acomptes** sur les dividendes prévus au présent article, sur proposition de la commission permanente du secteur concerné, **à fin décembre de chaque exercice.**

**Le premier acompte ne peut intervenir qu'après l'approbation des comptes de l'exercice n°1 de l'intercommunale IPFH. Ce premier acompte est réparti entre les communes associées du secteur 3 conformément aux dispositions du présent article 38.**

**Le Conseil d'administration, sur proposition de la commission permanente du secteur concerné, a la possibilité de distribuer un second acompte sur ses dividendes.**

L'attribution de **ce second** acompte est limitée :

- **au montant de l'acompte sur dividendes versé par l'I.P.F.H. au cours du même exercice ;**
- **à 70 % du bénéfice prévu de l'exercice, déduction faite des réserves à constituer ;**
- à la trésorerie disponible estimée **du secteur 3** au moment du versement de l'acompte.

*Si les acomptes ainsi distribués excèdent le montant des dividendes arrêtés ultérieurement par l'Assemblée générale, ils sont, dans cette mesure, considérés comme à valoir sur les dividendes suivants. »*

Ces modifications sont réalisées suite à la soumission des intercommunales à l'impôt des sociétés qui nous contraint désormais de comptabiliser les dividendes au moment de leur versement. De sorte que le solde des dividendes 2014, versés par l'IPFH, en juin 2015, sera comptabilisé comme un dividende 2015 et qu'en l'état, les statuts ne permettent pas au secteur 3 de verser à ses communes associées ce solde à l'issue de l'Assemblée générale du mois de juin. La modification proposée solutionne cette problématique.

## Associés

Conformément à l'article 4 de nos statuts qui précise que les associés sont agréés par le Conseil d'Administration qui jouit à cet égard d'une liberté absolue d'appréciation, le Conseil d'Administration a approuvé :

- en sa séance du 24 février 2015, les affiliations, en Secteur 1, de la Ville de Mouscron, celle du CPAS de Chièvres, ainsi que la RCA de Leuze-en-Hainaut ;
- en sa séance du 12 mai 2015, à l'unanimité, l'affiliation en secteur 1 de la Régie Communale Autonome d'Aiseau-Prezles, des CPAS de Thuin, de Courcelles et de Gerpinnes ;

- en sa séance du 15 septembre 2015, les affiliations, en Secteur 1, du CPAS de Chimay, du CPAS de Froidchapelle et du CPAS de Momignies ;
- en sa séance du 3 novembre 2015, l'affiliation, en Secteur 1, du CPAS de Fleurus.



## Administrateurs

En sa séance du 24 février 2015, sur proposition de Mr Olivier CHASTEL, Président du Mouvement Réformateur, le Conseil d'Administration a remplacé :

- Mr Jean-Pierre MARIQUE, démissionnaire, par Mr Samy SIDIS, Conseiller Communal à Aiseau-Presles, au Conseil d'Administration et en Commissions Permanentes des Secteurs 1, 2 et 3.
- Mr Jean-Pierre DEPPEZ, démissionnaire, par Mr Maxime SEMPO, Conseiller Communal à Charleroi, au Conseil d'Administration et en Commissions Permanentes des Secteurs 1 et 3.

En sa séance du 15 septembre 2015, sur proposition de Mr Olivier CHASTEL, Président du Mouvement Réformateur, le Conseil d'Administration a, suite au décès de Madame Véronique CORNET, désigné Madame Marie-Hélène KNOOPS en qualité d'administratrice au Conseil d'administration et membre de la Commission Permanente du secteur 1. Par ailleurs, Madame Ornella CENCIG, déjà administratrice et membre des Commissions permanentes des secteurs 1, 2, 3 et 4 a été également désignée pour siéger en qualité de membre au Comité de Gestion.

## Principales décisions relatives aux activités prises par les organes de gestion d'IGRETEC au cours de l'exercice 2015

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Approbation des comptes annuels consolidés au 31/12/2014.
- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale de juin 2015.
- Approbation de la lettre d'Affirmation, conformément aux normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE) prises en application des articles 95 et 96 du Code des Sociétés.
- Approbation de deux modifications de la délégation de pouvoirs, authentifiées par notaire, conséquence de la désignation du nouveau Directeur Général et ensuite d'un nouveau Directeur.
- Approbation des ordres du jour des deux Assemblées Générales.
- Approbation de la deuxième évaluation du Plan Stratégique 2014-2016.
- Décision de proposer à l'Assemblée Générale du 25 juin 2015, dans le cadre du In HOUSE, la modification des fiches de tarification des métiers « Études et de suivi de chantiers en voirie et égouttage », « Architecture », « Études en Stabilité », « Études en Techniques spéciales », « Surveillance des travaux », « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la voirie et l'égouttage » et « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les bâtiments ».
- Décision de proposer à l'Assemblée Générale du 16 décembre 2015, dans le cadre du In HOUSE, la modification des fiches de tarification des métiers « Animation économique », « Architecture », « Assistance à Maîtrise d'ouvrage Bâtiment », « Assistance à Maîtrise d'ouvrage Voirie Égouttage », « Coordination sécurité chantier », « Distribution d'eau », « Expertise énergétique », « Expertise hydraulique », « Geisica », « Géomètre », « Juridique », « Missions de déclarant et responsable PEB », Stabilité », « Surveillance des travaux », « Techniques spéciales », « TIC : conseils et études », « TIC : services en ligne », « Urbanisme et environnement », « Voirie et égouttage ».
- Décision de renouvellement et changement de mandats dans les organismes auxquels IGRETEC est associée.
- Décision de prolongation de deux ouvertures de crédit d'un montant respectif de 250.000 € pour les Secteurs 1 et 2.
- Approbation de la souscription de parts au capital de la SPGE et de parts communales dans le capital d'IGRETEC, dans le cadre du démergement et de l'égouttage prioritaire :  
L'article 7.b. du contrat d'agglomération prévoit la disposition suivante :  
« La commune s'engage au moment de la conclusion de l'avenant au contrat d'agglomération visé à l'article 5 à participer à l'investissement en souscrivant des parts bénéficiaires sans droit de vote (E) dans le capital de l'organisme d'épuration agréé, pour une valeur égale à :
  - 40 % + 2 % du montant hors TVA des travaux d'égouttage lorsque l'investissement concerne des travaux de construction de nouveaux égouts ;

- 20 % + 1 % du montant hors TVA des travaux d'épuration lorsque l'investissement concerne des travaux de réhabilitation d'égouts existants ;
- 20 % du montant des études diagnostiques lorsqu'elles doivent être réalisées.

Cette souscription est libérée à concurrence d'au minimum 5 % par an, à partir de la réception provisoire de l'ouvrage. »

L'article 7.d. du contrat d'agglomération prévoit la disposition suivante :

« L'organisme d'épuration agréé souscrit à la même hauteur que la souscription visée au point b., des parts bénéficiaires sans droit de vote C, dans le capital de la SPGE qu'elle libère au même rythme que la commune. »

La répartition de la valeur des parts E que les communes concernées doivent prendre en IGRETEC est la suivante :

N° PROJET	DÉNOMINATION DES TRAVAUX	MONTANT DES TRAVAUX (HTVA)	%	PRISE DE PARTICIPATION PART E	MONTANT DE LA TRANCHE À LIBÉRER CHAQUE ANNÉE (1/20)
48 260	AISEAU-PRESLES - Rue des Lorrains	137.868 €	42 %	57.904 €	2.895,20 €
32 270	CHARLEROI - Rues des Aiselies et de Jumet	1.103.373 €	42 %	463.417 €	23.170,85 €
44 700	CHARLEROI - Rues de Marcinelle et de Couillet	668.873 €	42 %	280.927 €	14.046,35 €
46 060	CHARLEROI - Rue du Chemin de Fer	23.981 €	42 %	10.072 €	503,60 €
40 230	CHATELET - Rue de Namur	628.467 €	42 %	263.956 €	13.197,80 €
44 680	FROIDCHAPPELLE - Rue du Général Gallet 2	782.232 €	42 %	328.538 €	16.426,90 €
41 900	GERPINNES - Quartier Baudouin	977.884 €	42 %	410.711 €	20.535,55 €
39 470	HAM-SUR-HEURE/NALINNES - Rue de Marcinelle	790.967 €	42 %	332.206 €	16.610,30 €
46 560	LES BONS VILLERS - Chaussée de Bruxelles, rue du Bouchon, etc.	2.691.289 €	42 %	113.034 €	5.651,70 €
	<b>TOTAL</b>	<b>7.804.934 €</b>		<b>2.260.765 €</b>	<b>113.038,25 €</b>

En parallèle, et conformément à l'article 7.d. du contrat d'agglomération, il est actualisé 100 parts C attribuées à IGRETEC par la SPGE pour un montant total majoré de 2.260.765 €.

- Décision de recourir devant la Cour Constitutionnelle contre tout ou partie des dispositions visées aux articles 17 à 27 de la loi-programme du 19 décembre 2014 et, en conséquence, d'approuver la désignation d'un cabinet d'avocats adjudicataire du marché de défense fiscale. Reportings sur le point.
- Rapport sur le rôle et les services développés par le Secteur 3.
- Information sur les marchés publics traités par le Comité de Gestion (statistiques, liste des marchés attribués par adjudicataire).

- Présentation de la Charte relative aux bonnes pratiques de la mise en ligne d'informations sur le site IGRETEC.COM.
- Présentation des divers projets terminés et en cours sous contrat « In House ».
- Information quant à la procédure de recrutement suite au départ du Directeur de Développement Économique et Immobilier.
- Présentation du calendrier des instances 2016.

## COMMISSION PERMANENTE DU SECTEUR 1

### Bureau d'Études et de Gestion

- Approbation des comptes du secteur au 31/12/2014.
- Approbation de la deuxième évaluation du Plan Stratégique 2014-2016.
- Approbation de la souscription de parts au capital de la SPGE et de parts communales dans le capital d'IGRETEC, dans le cadre du démergement et de l'égouttage prioritaire :

L'article 7.b. du contrat d'agglomération prévoit la disposition suivante :

« La commune s'engage au moment de la conclusion de l'avenant au contrat d'agglomération visé à l'article 5 à participer à l'investissement en souscrivant des parts bénéficiaires sans droit de vote (E) dans le capital de l'organisme d'épuration agréé, pour une valeur égale à :

- 40 % + 2 % du montant hors TVA des travaux d'égouttage lorsque l'investissement concerne des travaux de construction de nouveaux égouts ;

- 20 % + 1 % du montant hors TVA des travaux d'égouttage lorsque l'investissement concerne des travaux de réhabilitation d'égouts existants ;
- 20 % du montant des études diagnostiques lorsqu'elles doivent être réalisées.

*Cette souscription est libérée à concurrence d'au minimum 5 % par an, à partir de la réception provisoire de l'ouvrage. »*

L'article 7.d. du contrat d'agglomération prévoit la disposition suivante :

« L'organisme d'épuration agréé souscrit à la même hauteur que la souscription visée au point b., des parts bénéficiaires sans droit de vote C, dans le capital de la SPGE qu'elle libère au même rythme que la commune. »

La répartition de la valeur des parts E que les communes concernées doivent prendre en IGRETEC est la suivante :

N° PROJET	DÉNOMINATION DES TRAVAUX	MONTANT DES TRAVAUX (HTVA)	%	PRISE DE PARTICIPATION PART E	MONTANT DE LA TRANCHE À LIBÉRER CHAQUE ANNÉE (1/20)
48 260	AISEAU-PRESLES - Rue des Lorrains	137.868 €	42 %	57.904 €	2.895,20 €
32 270	CHARLEROI - Rues des Aiselies et de Jumet	1.103.373 €	42 %	463.417 €	23.170,85 €
44 700	CHARLEROI - Rues de Marcinelle et de Couillet	668.873 €	42 %	280.927 €	14.046,35 €
46 060	CHARLEROI - Rue du Chemin de Fer	23.981 €	42 %	10.072 €	503,60 €
40 230	CHATELET - Rue de Namur	628.467 €	42 %	263.956 €	13.197,80 €
44 680	FROIDCHAPELLE - Rue du Général Gallet 2	782.232 €	42 %	328.538 €	16.426,90 €
41 900	GERPINNES - Quartier Baudouin	977.884 €	42 %	410.711 €	20.535,55 €
39 470	HAM-SUR-HEURE/NALINNES - Rue de Marcinelle	790.967 €	42 %	332.206 €	16.610,30 €
46 560	LES BONS VILLERS - Chaussée de Bruxelles, rue du Bouchon, etc.	2.691.289 €	42 %	113.034 €	5.651,70 €
	<b>TOTAL</b>	<b>7.804.934 €</b>		<b>2.260.765 €</b>	<b>113.038,25 €</b>

En parallèle, et conformément à l'article 7.d. du contrat d'agglomération, il est actualisé 100 parts C attribuées à IGRETEC par la SPGE pour un montant total majoré de 2.260.765 €.



## COMMISSION PERMANENTE DU SECTEUR 2

### Développement Économique et Social de la Région de Charleroi

→ Approbation des comptes du secteur au 31 décembre 2014.	• Septembre 2013 ..... 7.870.744 €
→ Approbation de la deuxième évaluation du Plan Stratégique 2014-2016.	• Novembre 2013 ..... 12.128.720 €
→ Suivi des impayés de la Région wallonne dans les dossiers d'équipements des Parcs d'Activités Économiques.	• Février 2014 ..... 7.035.912 €
• En septembre 2009 ..... 3.926.409 €	• Avril 2014 ..... 3.751.201 €
• En novembre 2009 ..... 1.741.516 €	• Août 2014 ..... 9.998.619 € (en partie compensé par des avances de 2.119.709 €)
• En avril 2010 ..... 5.197.009 €	• Septembre 2014 ..... 13.277.827 € (en partie compensé par des avances de 1.320.906 €)
• En septembre 2010 ..... 2.094.356 €	• Février 2015 ..... 2.597.905 €
• En mai 2011 ..... 4.475.959 € (en partie compensé par des avances de 2.119.708 €)	• Mai 2015 ..... 1.494.684 €
• En septembre 2011 ..... 1.561.843 €	• Août 2015 ..... 799.507 €
• En octobre 2011 ..... 1.723.120 €	→ Fixation des prix de vente des terrains relatifs à l'extension du PAE de Thuin-Lobbès.
• Fin avril 2012 ..... 4.475.959 € (en partie compensé par des avances de 2.119.708 €)	→ Suivi régulier des ventes et des disponibilités dans les Parcs d'Activités Économiques existants.
• Septembre 2012 ..... 1.696.978 €	→ Suivi régulier sur l'état d'avancement du programme de développement des nouveaux Parcs d'Activités Économiques.
• Février 2013 ..... 5.276.539 €	
• Mai 2013 ..... 7.826.753 €	

## COMMISSION PERMANENTE DU SECTEUR 3

### Participations énergétiques

- Approbation des comptes du secteur au 31 décembre 2014.
- Approbation de la deuxième évaluation du Plan Stratégique 2014-2016.
- Rapport sur le rôle et les services développés par le Secteur 3.
- Fixation des acomptes sur les dividendes 2015.

## COMMISSION PERMANENTE DU SECTEUR 4

### Développement Économique des Actions Immobilières liées aux Activités Aéroportuaires de l'Aéroport de Charleroi

- Approbation des comptes du secteur au 31 décembre 2014.
  - Approbation de la deuxième évaluation du Plan Stratégique 2014-2016.
  - Prise d'acte de ce que, à la date du 15 septembre 2015, 192 biens ont été acquis avec une moyenne de 140.685,02 € (hors hôpital de Jumet) comme prix d'achat pour les biens bâtis.
    - Ces biens se répartissent par zone de la façon suivante :
      - 80 propriétés en zone A/A
      - 23 propriétés en zone B/A
      - 89 propriétés en zone B/B
  - Ces biens se répartissent par affectation de la manière suivante :
    - 49 propriétés représentent des locations en résidence principale,
    - 2 propriétés sont occupées par les anciens propriétaires,
    - 36 propriétés vides avec objectif de valorisation (rénovation ou vente),
    - 33 propriétés sont destinées à la démolition,
    - 19 biens ont fait l'objet d'une démolition,
    - 53 biens ont été vendus (dont 30 ont été démolis via la SRWT et le secteur 2).
- Soit un total de 49 biens démolis sur un total acquis de 192 biens.

## COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

- Examen du Décret du 28 avril 2014 sur la Publicité des rémunérations des dirigeants des intercommunales au regard de la loi Vie Privée quant au traitement des données à caractère personnel.
- Adoption du rapport visé par le CDLD.

## COMITÉ DE GESTION

- Procédure du recrutement du Directeur du Développement économique et immobilier.
- Recrutement pour l'engagement du prochain Directeur du Développement économique et immobilier - Composition du Jury.
- Entérinement de la décision du jury quant au choix d'un collaborateur pour le poste de Directeur du Développement économique et immobilier.
- Décision en matière de Gestion des Ressources Humaines (pour un complément d'informations, voir « Principales décisions en Gestion des Ressources Humaines prises par le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion d'IGRETEC au cours de l'exercice 2015 »).
- Charleroi District Creatif : présentation.
- Secteur 3 : participation - État des lieux.
- Plans d'investissements communaux. État de la question.
- Plan de délestage - Exposé.
- Approbation des marchés publics d'un montant supérieur à 22.000 € et ce, lors de 4 étapes de leur vie :
  - l'examen et l'approbation des éléments constitutifs du marché à passer ;
  - l'examen et l'approbation du choix de l'adjudicataire en fonction de l'étude des offres ;
  - l'examen et l'approbation des avenants à passer ;
  - le décompte final.
 (Pour un complément d'informations, voir « Liste des adjudicataires des marchés de travaux, de fournitures et de services pour lesquels sont obligatoires les dispositions du Cahier Général des Charges »).
- Suivi mensuel de la revue de presse.

## Liste des adjudicataires des marchés de travaux, de fournitures et de services pour lesquels sont obligatoires les dispositions du Cahier Général des Charges

Depuis les dernières modifications statutaires approuvées par notre Assemblée Générale du 30 novembre 2006, les attributions du Comité de Gestion consistent aussi en l'attribution des marchés publics pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du Cahier Général des Charges.

Aussi, le Comité de Gestion examine chaque marché public d'un montant supérieur à 22.000 € et ce, lors d'au moins 4 étapes de sa vie :

- l'examen et l'approbation des éléments constitutifs du marché à passer ;
- l'examen et l'approbation du choix de l'adjudicataire en fonction de l'analyse des offres ;

→ l'examen et l'approbation des avenants à passer au contrat de base ;

→ le décompte final.

Conformément à l'article L1523-13 §3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le présent Rapport de Gestion à l'Assemblée Générale intègre la liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services, en 2015, pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges. Cette liste précise le mode de passation du marché en vertu duquel ils ont été désignés.

## MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2015

	T	F	S		A0	A00	A0G		ADJUDICATAIRE	NAP	NAP							
	Travaux	Fournitures	Services		Adjudication ouverte	Appel d'offres ouvert	Appel d'offres général			Négociée avec publicité	Négociée sans publicité							
					PROCÉDURE	DÉCISION DES ÉLÉMENTS DU MARCHÉ												
N° MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	TYPE																
2012/077	Travaux égouttage rues Carrières, Yernelle et Forge Ferry à Fontaine L'Évêque	T			A0	23/10/2012		Gerday Travaux				Assesse						
2013/064	Travaux voirie et égouttage quartier Montrou à Bouffloux	T			A0	08/07/2014		Mimo Terrassement				Lobbès						
2013/097	Égouttage du quartier Saint Joseph à Gilly et place communale à Mont/Marchienne	T			A0	24/03/2015		Michaux				Châtelet						
2014/001	Pose de conduites d'eau entre les ronds-points rue Ferrer à Roselies et S. Demoulin à Pont-de-Loup	T			A0	09/12/2014		Wanty				Péronnes-lez-Binche						
2014/005	Optimiser les installations chauffage, ventilation et clim de la Maison de l'Industrie Techno	T			NAP	08/07/2014						NON ATTRIBUTION						
2014/019	Maintenance et pilotage des installations techniques dans les bâtiments IGRETEC	S			A0G	13/05/2014						NON ATTRIBUTION						
2014/042	Aménagement rue Station et placement égouttage à Châtelet	T			A0	08/07/2014		Michaux				Châtelet						
2014/046	Dédoublement d'un exutoire d'eau claire sur le collecteur de Mornignies Nord	T			NSP	16/09/2014		Entreprises Jules Delid				Villers-la-Tour						
2014/047	Acquisition et placement d'un système de vidéo surveillance avec maintenance durant période de garantie	F			NSP	14/10/2014		MCA Security				Marcinelle						



N° MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	TYPE	PROCEDURE	DECISION D'APPROBATION DES ELEMENTS DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	CODE POSTAL	LOCALITE	PAYS	MONTANT	DECISION D'ATTRIBUTION
2014/049	Remplacement automate et intégration dans notre système de télégestion de la step de Solre	F	NSP	14/10/2014	ETELSYS	6041	Gosselies	Belgique	65 058,50	11/05/2015
2014/053	Réhabilitation du collecteur du Tailles-Pré	T	AO	16/09/2014			NON ATTRIBUTION			20/01/2015
2014/054	Maintenance préventive et curative des réducteurs de vis de relevage des step Roselies et Marchienne	S	NAP	12/08/2014			NON ATTRIBUTION			13/10/2015
2014/056	Remplacement cuve eau de javel step de Montignies	F	NSP	16/09/2014	Cofely Axima	7170	Manage	Belgique	43 282,40	24/02/2015
2014/059	Remplacement et update de 4 systèmes de supervision et intégration dans système de télégestion	F	NSP	16/09/2014	Fabricom	7330	Saint-Ghislain	Belgique	53 206,95	12/05/2015
2014/060	Réhabilitation et nettoyage du puits du Soleilmont	T	NAP	16/09/2014	Kumpen	6220	Fleurus	Belgique	216 786,19	24/02/2015
2014/064	Acquisition et placement de caillebotis et éléments en polyester	F	NSP	14/10/2014	Chaudronnerie le Puil	6567	La Buisnière	Belgique	44 713,98	27/02/2015
2014/068	Step de Thuillies	T	AOG	16/09/2014			NON ATTRIBUTION (passage en négociée)			11/08/2015
2014/069	Entretien préventif et curatif du groupe électrogène de la step de Montignies	S	NSP	14/10/2014	Bergerat Monnoyeur	3090	Overijse	Belgique	55 787,00	20/01/2015
2014/070	Réparation toiture du bâtiment flight shed de la Sonaca	T	AO	24/02/2015	Vandezande	6060	Gilly	Belgique	1 357 033,00	09/06/2015
							Decision d'exécuter les 2 tranches conditionnelles			11/08/2015
2014/071	Construction de pièges à sables dans différents ouvrages existants	T	NAP	14/10/2014	Entreprises Pilot	6060	Gilly	Belgique	93 359,00	24/02/2015
2014/072	Fourniture et placement d'équipements de sécurité sur différents sites d'exploitation	F	AOG	09/12/2014	Chaudronnerie Lepuil	6567	La Buisnière	Belgique	127 193,53	26/06/2015
2014/075	Transformation de 2 salles techniques en salles informatiques sécurisées	T	NAP	09/12/2014	Volker Wessel Telecom	2850	Boom	Belgique	566 733,98	15/09/2015



N° MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	TYPE	PROCÉDURE	DÉCISION D'APPROBATION DES ÉLÉMENTS DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	CODE POSTAL	LOCALITÉ	PAYS	MONTANT	DÉCISION D'ATTRIBUTION
2014/081	Construction d'un hall industriel "Artemis 2" /PAE Charleroi Aéroport 1	T	AOG	20/01/2015			NON ATTRIBUTION ET ANNULLATION			21/04/2015
2014/082	Sécurisation de l'installation basse tension de Baileux	T	NAP	09/12/2014	Eteleys	6061	Gosselies	Belgique	34 713,30	12/05/2015
2014/088	Étude et caractérisation des bâtiments "Roullier" et "Moulin" - réalisation d'essais et sondages	S	AO	04/11/2014	GEOCAD (lot 1)	4053	Embourg	Belgique	136 445,00	20/01/2015
							NON ATTRIBUTION LOTS 2 ET 3 - PASSAGE PROCÉDURE NÉGOCIÉE			20/01/2015
2014/092	Fourniture de matériel pour automates	F	NSP	09/12/2014	CEBEO (lots 1-2-3-5-6) Rexel Belgium (lot 4)	8790 1731	Waregem Asse	Belgique Belgique	34 534,10 14 816,64	24/03/2015 24/03/2015
2014/094	Marché de services de coordination sécurité santé sur les chantiers temporaires et mobiles	S	AO	09/12/2014	Corepro	6000	Charleroi	Belgique	17 254,00	30/04/2015
2014/095	Consultance fiscale - Examen et actions suite à la soumission des intercommunales à l'ISOC	S	NAP	09/12/2014	Price Waterhouse Coopers Tax Consultants	1932	Zaventem	Belgique	60 000,00	20/01/2015
2014/098	Défense fiscale - Examen et actions suite à la soumission des intercommunales à l'ISOC	S	NAP	09/12/2014	Association d'avocats Nibelle & Partners	1170	Bruxelles	Belgique	33 000,00	20/01/2015
2015/001	Aménagement d'une partie du rez-de-chaussée I Tech Incubator 1 - zone de stockage pour Henogen	T	NAP	20/01/2015	Mignone	7170	Manage	Belgique	104 867,75	24/03/2015
2015/003	Réhabilitation du collecteur du Tallis-Pré	T	AO	20/01/2015	SODRAEP	6180	Courcelles	Belgique	530 848,50	15/09/2015
2015/004	Études, essais et sondage des bâtiments "Roullier" et "Moulin" avec les bâtiments voisins	S	NSP		OREX	1300	Wavre	Belgique	42 855,00	13/10/2015
2015/005	Marché de Services relatif à un emprunt destiné au financement des investissements immobiliers	S	A00	07/07/2015	ING (lots 1,2,4) CBC (lot 3)	1000	Bruxelles	Belgique	30.000.000 (ING) 10.000.000 (CBC)	15/09/2015
2015/007	Maintenance préventive des détections incendie, intrusion et contrôle d'accès sur les sites d'exploitation IGRETEC	S	NAP	24/02/2015	RELAITRON	1070	Bruxelles	Belgique	102 398,75	15/09/2015



N° MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	TYPE	PROCÉDURE	DÉCISION D'APPROBATION DES ÉLÉMENTS DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	CODE POSTAL	LOCALITÉ	PAYS	MONTANT	DÉCISION D'ATTRIBUTION
2015/008	Entretien et pièces de rechange pour des sondes et analyseurs Hach Lange	F	AO	24/02/2015	Hach Lange	2800	Mechelen	Belgique	71 658,31	12/05/2015
2015/009	Désinsectisation et dératisation	S	NSP	24/02/2015	Animal Pest Control	1348	Louvain-la-Neuve	Belgique	53 440,00	21/04/2015
2015/010	Marché de fourniture et d'entretien de matériel pour l'équipe d'horticulteurs	F	NSP	07/07/2015	GENIN	5070	Fosses-la-Ville	Belgique	62 695,00	15/09/2015
2015/011	Déménagement de la tour Mayence	S	NAP	24/03/2015	Mozter Moving International	3070	Kortenberg	Belgique	66 380,00	09/06/2015
2015/012	Réalisation d'une enquête et étude relatives aux besoins et potentialités de Charleroi et du Sud Hainaut	S	NSP	24/02/2015	Comase	6032	Charleroi	Belgique	51 900,00	21/04/2015
2015/013	Démolition de 2 habitations à Farciennes (Ecopole)	T	AO	24/03/2015	SA Wanty	7134	Ressaix	Belgique	15 049,11	07/07/2015
2015/014	Acquisition traceur noir et blanc équipé d'une pileuse et scanner couleur avec contrat d'entretien	F	NAP	24/02/2015	Canon Belgium	1831	Diegem	Belgique	82 305,00	12/05/2015
2015/016	Acquisition et pose d'une cuve de 18m <sup>3</sup> munie de 2 pompes doseuses à la step de Roselles	F	NSP	24/02/2015	Hesperia	4141	Louveigne	Belgique	36 000,00	07/07/2015
2015/017	Installation d'une chaufferie indépendante pour la zone A (PPE) ainsi que la rénovation complète de la chaufferie centrale actuelle pour l'alimentation des zones B (ASSY) et C (GPE) du site SONACA	T	AO	24/02/2015	Druart	7134	Péronnes-lez-Binche	Belgique	2 387 934,25	21/04/2015
2015/018	Amélioration des performances énergétiques du hall sportif de Luttre	T	NAP	21/04/2015	Jordan SA	6040	Jumet	Belgique	76 676,00	07/07/2015
2015/019	Optimiser les installations de chauffage, ventilation et climatisation de la Maison de l'Industrie Technologique	T	NAP	24/03/2015	Jordan SA	6040	Jumet	Belgique	171 927,00	07/07/2015
2015/020	Amélioration des performances énergétiques de l'AC de Merbes-le-Château	T	NAP	24/03/2015	Envisys (lot 2)	7012	Jemappes	Belgique	20 918,93	09/06/2015
					Pas d'offre pour lot 1		NON ATTRIBUTION			



N° MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	TYPE	PROCÉDURE	DÉCISION D'APPROBATION DES ÉLÉMENTS DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	CODE POSTAL	LOCALITÉ	PAYS	MONTANT	DÉCISION D'ATTRIBUTION
2015/021	Déneigement et salage en hiver des entrées des bâtiments	S	NSP	12/05/2015	Krinkels	5100	Naninne	Belgique	54 401,60	11/08/2015
2015/023	Modification et maintenance des pompes de recirculation de la step de Montignies/Sambre	S	NSP	21/04/2015	SULZER	1932	Sint-Stevens-Woluwe	Belgique	43 655,00	15/09/2015
2015/024	Coordination du Forum Immobilier 2015	S	NSP	21/04/2015	Expansion Partners	5100	Namur	Belgique	77 757,00	09/06/2015
2015/025	Réparations et aménagements sécurité des conteneurs à boues de la step de Montignies/Sambre	S	NSP	21/04/2015	SER Soudure	6081	Montignies/Sambre	Belgique	30 842,00	15/09/2015
2015/026	Amélioration des performances énergétiques du salon communal d'Aiseau-Présles - Rénovation du système de chauffage	T	NAP	21/04/2015	Jordan SA	6040	Jumet	Belgique	69 522,00	07/07/2015
2015/029	Désobstruction d'une canalisation de diamètre 1500	S	NSP	12/05/2015	GODART Serge	6180	Courcelles	Belgique	40 296,50	13/10/2015
2015/031	Fourniture de véhicules de fonction et de service par un leasing opérationnel	F	AOG	12/05/2015	Belfius Auto Lease	1210	Bruxelles	Belgique	709 337,44	11/08/2015
2015/033	Acquisition et maintenance logiciel vérification de la facturation et suivi des consommations d'énergie	S	AO	09/06/2015	DAPESCO	1348	Louvain-la-Neuve	Belgique	865 670,00	13/10/2015
2015/035	Positionnement de l'opérateur de développement économique IGRETEC	S	NSP	12/05/2015	Deloitte	1831	Diegem	Belgique	60 000,00	11/08/2015
2015/036	Amélioration des performances énergétiques de l'AC de Merbes-le-Château	T	NSP	09/06/2015			NON ATTRIBUTION			11/08/2015
2015/037	Fourniture d'un système de gestion de temps	F	NAP	12/05/2015	GET SA	2390	Malle	Belgique	93 872,00	07/07/2015
2015/041	Désignation d'un coordinateur en sécurité et santé pour la réalisation de dossiers d'interventions ultérieures	S	AO	07/07/2015	COSEP	1435	Mont-Saint-Guibert	Belgique	30 000,00	13/10/2015

N° MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	TYPE	PROCÉDURE	DÉCISION D'APPROBATION DES ÉLÉMENTS DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	CODE POSTAL	LOCALITÉ	PAYS	MONTANT	DÉCISION D'ATTRIBUTION
2015/042	Maintenance préventive et curative de décantereurs centrifuges	S	AO	09/06/2015	DEGREMONT	4040	Herstal	Belgique	503 455,30	15/09/2015
2015/044	Amélioration performances énergétiques de 3 chaufferies en remplacement du chauffage urbain de Châtelet	T	NAP	09/06/2015	JORDAN	6040	Jumet	Belgique	275 211,98	15/09/2015
2015/045	Marché conjoint avec CPAS Florennes pour achat mobilier de bureau	F	NSP	09/06/2015	Wooch Original Office Store	1420	Braine-L'Alleud	Belgique	69 232,15	11/08/2015
2015/047	Marché de fourniture d'outillages, d'équipements électriques et produit d'entretien	F	A00	07/07/2015	OUTMEX	1400	Nivelles	Belgique	161 653,76	03/11/2015
2015/051	Marché de réparation de 3 lots de pompes et d'agitateurs défectueux	S	NSP	07/07/2015	SULZER (LOT 1)	1932	Sint-Stevens-Woluwe		15 074,18	08/12/2015
					KSB (LOT 2)	1301	Wavre		23 423,18	
					XYLEM (LOT 3)	1930	Zaventem		9 903,85	
2015/066	Marché conjoint CPAS Florennes et IGRETEC pour acquisition de consommables informatiques	F	NSP	15/09/2015	REDCORP	1060	Bruxelles		65 486,84	08/12/2015
2015/067	Missions de transports de boues, de pompages de flottants et graisse, nettoyage et débouchage dans ouvrages d'épuration	S	A0G	15/09/2015	WARZEE Camille	5363	Emptinne		246 000,00	08/12/2015

## Principales décisions en Gestion des Ressources Humaines prises par le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion d'IGRETEC au cours de l'exercice 2015

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant.

### COMITÉ DE GESTION

- Approbation de 24 engagements dont 11 à durée indéterminée et 13 à durée déterminée.
- Suivi apporté à 25 déclarations d'accidents du travail : 20 d'entre eux se clôturant à 0 % de séquelles indemnifiables et 5 n'étant pas reconnus comme accident du travail.
- Approbation de 16 sorties de service, soit 9 démissions et 7 licenciements.
- Approbation de 6 mises à la retraite.
- Décisions sur les demandes de progressions barémiques des agents : 23 approbations et 4 refus.
- Décisions sur 12 modifications organisationnelles.
- Décision de changement de régime de travail pour 1 collaborateur.
- Décision de sanction disciplinaire pour 1 collaborateur.
- Décision d'octroi de l'avance sur l'intéressement du personnel aux résultats de l'intercommunale.

## Litiges gérés par le Conseil d'Administration et/ou le Comité de Gestion d'IGRETEC au cours de l'exercice 2015

En sa séance du 24 février 2015, le Conseil d'Administration s'est penché sur la loi-programme du 19 décembre 2014 qui a modifié le régime fiscal des intercommunales en les soumettant à l'impôt des sociétés.

Les principaux changements sont les suivants :

- suppression du régime général d'exemption ;
- abrogation de l'exonération à l'ISOC (art. 17) ;
- définition du régime du passage de l'IPM à l'ISOC (art. 26) ;
- abrogation de diverses dispositions liées à l'exonération à l'ISOC (art. 18 à 25).

L'entrée en vigueur (art. 27) est prévue comme suit :

- à partir de l'exercice d'imposition 2015 pour les exercices comptables clôturés au plus tôt le 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;

- toute modification apportée à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2014 à la date de clôture des comptes annuels reste sans incidence.

En conséquence, le Comité de Gestion a lancé, en sa séance du 9 décembre 2014, les deux marchés suivants :

#### 1. Un marché de services d'optimisation fiscale.

1<sup>re</sup> phase :

À très court terme, la mission porte sur l'optimisation fiscale des comptes annuels 2014 qui devront être soumis au Conseil d'Administration du 12 mai 2015 en vue d'être présentés à l'Assemblée Générale du 25 juin 2015.

Devront faire l'objet d'une attention particulière : les réserves considérées jusqu'ici comme acquises, les provisions constituées et les dividendes (liste non exhaustive). L'impact des mesures proposées devra être étudié au regard du SEC 2010.



2<sup>e</sup> phase :

Sur base d'un examen approfondi des divers métiers de l'intercommunale et des dispositions légales qui impactent l'intercommunale, la mission porte sur les actions à mener et les décisions à prendre, à court et moyen terme, pour maîtriser et réduire la charge fiscale avec la plus grande efficacité et sans exposer l'intercommunale à des risques supérieurs à l'économie qu'elle peut réaliser.

Mode de passation du marché : procédure négociée directe avec publicité conformément à l'article 26 §2 1<sup>o</sup> d) de la loi du 15 juin 2006 et à l'article 2 §1<sup>er</sup> 3<sup>o</sup> de l'Arrêté Royal du 15 juillet 2011.

Critères d'attribution :

Le marché est attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière économiquement la plus intéressante tenant compte des critères d'attribution suivants :

- Qualité de la note méthodologique et cohérence avec les spécificités du Pouvoir Adjudicateur : 50 points
- Prix : 30 points
- Planning de la mission : 20 points

## 2. Un marché de services de défense fiscale.

Une tranche ferme :

La mission consiste à étudier les dispositions fiscales applicables aux intercommunales dans le cadre de leur soumission à l'ISOC, en vérifier la légalité et déterminer si un recours est envisageable.

Une tranche conditionnelle :

Si l'étude issue de la tranche ferme ci-dessus décrite aboutit à la conclusion qu'un recours est raisonnablement envisageable, la mission consiste à représenter le Pouvoir Adjudicateur dans ce cadre.

Mode de passation du marché : procédure négociée directe avec publicité conformément à l'article 26 §2 1<sup>o</sup> d) de la loi du 15 juin 2006 et à l'article 2 §1<sup>er</sup> 3<sup>o</sup> de l'Arrêté Royal du 15 juillet 2011.

Le marché est attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière la moins-disante.

En sa séance du 20 janvier 2015, le Comité de Gestion a attribué :

- le 1<sup>er</sup> marché à Price Waterhouse Coopers au montant de 60.000 € HTVA ;
- le second marché à l'Association d'avocats NIBELLE & PARTNERS au montant de 33.000 € HTVA.

Le 1<sup>er</sup> marché est en cours ; quant au second, il ne sera peut-être pas notifié à l'adjudicataire.

En effet, un marché portant sur le même objet a été lancé par Wallonie Développement en vue de confier cette mission à un conseil représentant les 8 intercommunales de développement économique. Le marché prévu par IGRETEC ne sera notifié que dans l'hypothèse où l'adjudicataire de Wallonie Développement confirmerait que Wallonie Développement ne dispose pas d'un intérêt à agir en justice au nom des intercommunales quant à la question litigieuse touchant celles-ci.

En sa séance du 15 septembre 2015, le Conseil d'Administration est informé par Monsieur MOENS de ce qu'IGRETEC a introduit un recours devant la Cour Constitutionnelle contre la soumission de l'intercommunale à l'ISOC et, plus particulièrement, sur la rétroactivité à l'ISOC des réserves disponibles. Entre-temps, le Gouvernement a déposé, mi-août 2015, une loi réparatrice pour rétablir l'équité mais deux problèmes subsistent, à savoir la plus-value de réévaluation latente et le subside en capital entraînant la suppression de la charge d'amortissement.

En conséquence, IGRETEC a décidé de maintenir son recours sur ces deux points.

## Gestion de la Qualité Totale par le Conseil d'Administration d'IGRETEC au cours de l'exercice 2015

### La qualité dans la continuité...

En novembre 2015, au terme de cinq journées d'examen approfondi de notre fonctionnement, nous avons obtenu, pour la cinquième fois consécutive, la reconduction de notre certification selon la norme ISO 9001 : 2008 (modèle d'organisation visant la satisfaction des clients) par la société Vinçotte International SA.

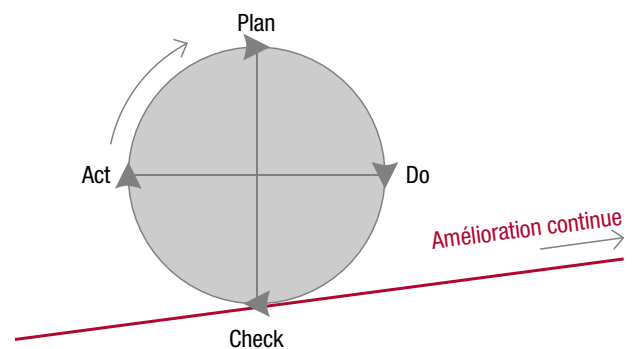
Le maintien de notre certification ISO 9001 depuis plus de 15 ans n'est pas le fruit du hasard mais bien le résultat de notre engagement dans une démarche d'amélioration continue de notre organisation qui nous a permis de nous adapter aux nombreux défis qui se présentent à nous.

Nos équipes d'auditeurs internes, qui sont aussi nos Relais-Qualité, ont réalisé 7 audits internes afin de suivre la bonne application de nos processus en 2015. 20 opportunités d'amélioration ou observations ont été formulées. Par ailleurs, 10 propositions d'amélioration ont été émises. Nous avons également procédé à 208 modifications de notre structure documentaire (procédures, instructions ou formulaires).

Être dans une démarche de progrès permanent, c'est se poser chaque jour la question : « Comment faire mieux demain » ?

Pour s'adapter en permanence, il faut une méthode éprouvée qui est bien illustrée avec le cycle de l'amélioration continue (roue de DEMING) : planifier – mettre en œuvre – vérifier – ajuster (corriger).

Mais rien n'est possible sans la motivation et le professionnalisme des femmes et des hommes qui constituent notre grande maison et cette victoire est avant tout celle de notre personnel.



Au niveau de la gestion environnementale, un premier audit de suivi de la 4<sup>e</sup> recertification ISO 14001 des activités d'assainissement a été passé avec succès en juin 2015.

Outre cette reconnaissance internationale, 38 stations d'épuration (sur les 44 exploitées), ainsi que le siège d'exploitation et le laboratoire situés à Montignies-sur-Sambre, ont également vu leur enregistrement EMAS renouvelé au niveau européen.

Il est à noter que les nouvelles versions des normes ISO 9001 et ISO 14001 ont été publiées à l'automne 2015. Nous disposons de 3 ans à dater de leur publication pour adapter nos systèmes Qualité et Environnement à ces nouvelles versions.

Des réflexions sont menées pour répondre aux nouvelles exigences des normes ISO 9001 et ISO 14001.

## Éléments survenus au cours de l'exercice 2015 susceptibles d'avoir une influence sur le développement d'IGRETEC

Néant.

## Données sur les événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Néant.

## Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement

Néant

## Indications relatives à l'existence de succursales de la société

Néant

## Objectifs et politique de la société en matière de gestion des risques financiers

Repris dans les commentaires du rapport financier.

## ANNEXE

### Rapport annuel du Comité de Rémunération de l'intercommunale IGRETEC (art. L1523-17§2 al 3 CDLD)

Pour répondre aux exigences de l'art. L1523-17 §2 al.3 CDLD, le Comité de Rémunération rédige son rapport annuel au Conseil d'Administration.

Toutefois, le présent rapport ne reprend aucune donnée individuelle afin de préserver le droit à la vie privée des personnes

concernées, conformément aux prescriptions impératives de la Loi du 18 mars 1993 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et aux articles 8 de la Convention des Droits de l'Homme et 22 de la Constitution Belge.

#### 1. Informations générales sur IGRETEC

Pour préciser le contexte dans lequel les Président(e)s, les administrateurs (trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leur mission, il apparaît utile de rappeler quelques chiffres représentatifs des activités de l'intercommunale.

Vu que les chiffres relatifs à l'exercice comptable 2015 n'ont pas encore été arrêtés par le Conseil d'Administration, seuls les chiffres de l'exercice 2014 sont repris ci-dessous.

TOTAL VENTES ET PRESTATIONS (70/74) AU 31/12/2014	PERSONNEL (ETP) AU 31/12/2014	CAPITAL SOUSCRIT AU 31/12/2014	NOMBRE D'ASSOCIES AU 31/12/2014
71 525 112 €	286,48	137 934 418 €	105

#### 2. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président ou de membre d'un organe restreint de gestion.

Les montants ci-après ont été arrêtés en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires, au personnel occupé et ce, dans le respect des plafonds autorisés par l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 20 décembre 2007.

Indemnité annuelle revenant au Président de l'intercommunale : 21.589,44 € net.

Indemnité annuelle revenant aux Vice-Présidents de l'intercommunale : 13.905,84 € net.

Indemnité annuelle revenant aux membres du Comité de Gestion : 12.953,64 € net.

Jeton de présence par séance aux administrateurs non membres du Comité de Gestion : 107,31 € net.

#### 3. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

La masse salariale globale annuelle (brut travailleur) du staff de direction comprenant le Directeur Général, le Secrétaire Général et 3 Directeurs s'élève à 608.254,57 €.







BOULEVARD PIERRE MAYENCE, 1  
6000 CHARLEROI  
TÉL. : +32 71 20 28 11  
FAX : +32 71 33 42 36

[www.igretec.com](http://www.igretec.com)